

Informations Comptabilité Familles ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MODE DE REGLEMENT

Une facture annuelle vous sera adressée début octobre 2020. En cas de régularisation, une facture complémentaire vous sera expédiée en cours d'année.

En signant le contrat de scolarisation à l'inscription, vous avez choisi l'un des trois modes de règlement proposés :

✓ **Le prélèvement automatique** le 10 de chaque mois, **d'octobre 2020 à juin 2021, soit 9 prélèvements**, avec régularisation éventuelle en juillet 2021.

Dans ce cas, vous voudrez bien remplir et signer l'imprimé «Mandat de prélèvement SEPA» et y agraffer un relevé d'identité bancaire «IBAN».

Pour les élèves déjà scolarisés dans l'ensemble scolaire, veuillez retourner ce document uniquement en cas de changement de références bancaires ou d'adoption de ce mode de règlement.

✓ **Le règlement par chèque ou espèces en 3 fois** : (40% en octobre, 35% en janvier, 25% en avril).

✓ **Le règlement par chèque ou espèces à réception de la facture.**

■ **Versement à l'inscription :**

. Une avance sur les frais de l'année est demandée pour valider l'inscription. Le chèque correspondant est à joindre au dépôt du dossier d'inscription. Cette avance sera déduite du montant annuel des frais. Elle pourra, sous certaines conditions, être remboursée en cas de désistement signifié par écrit avant le 17 juillet 2020 (date de réception).

- Pour les classes de S.T.S : 140.00 €
- Pour les classes de CPGE : 166.00 €

RESTAURATION-HEBERGEMENT

■ **Restauration au self :**

➤ **Petit-déjeuner et Déjeuner**

Le prix du repas est de : 1.43 € le petit déjeuner, 4.22 € le déjeuner,

Pour ces repas, l'étudiant(e) devra au préalable créditer son badge. En cas de non utilisation des repas avancés, ceux-ci seront remboursés à la fin de l'année scolaire.

➤ **Dîner**

L'étudiant(e) qui souhaite dîner, devra s'inscrire en début d'année (un formulaire lui sera remis le jour de la rentrée), c'est un forfait par période qui fait l'objet d'une facturation (en cas de stage le forfait sera adapté).

1^{ère} période : du 01/09/2020 au 23/04/2021 : 460€

2^{ème} période : du 10/05/2021 au 30/06/2021 : 122€

■ **Hébergement :**

Les étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur peuvent être hébergés dans la résidence Jean Baptiste de la Salle située à proximité de l'établissement et gérée par la Société PODELIHA. A cet effet, ils prendront contact avec Mme LETAILLEUR, secrétaire de direction de l'enseignement supérieur pour les modalités administratives.

■ **Arrivée ou départ en cours d'année scolaire :**

. **Scolarité** : tout mois commencé est dû dans sa totalité.

Un renvoi temporaire n'entraîne aucun remboursement.

REDUCTIONS

Si vous inscrivez plusieurs enfants dans l'ensemble scolaire St Aubin La Salle, vous bénéficierez d'une réduction de 10% sur la scolarité et la restauration de chacun de vos enfants ayant le **même responsable légal payeur**.

En cas de difficultés financières importantes, vous pouvez prendre contact avec le service comptabilité (☎ 02.41.33.43.00).

DIVERS

■ **Badge :**

Un badge d'identification obligatoire est remis à la rentrée à chaque étudiant qui doit toujours l'avoir sur lui dans l'établissement. **Attention ce badge sert aussi de carte d'étudiant.** En cas de perte ou de détérioration, le nouveau badge est facturé 8 euros.

■ **Assurance scolaire :**

L'établissement souscrit une assurance « Individuelle Accident » de groupe pour tous les élèves et étudiants inscrits dans l'ensemble scolaire. La cotisation est incluse dans la contribution scolaire. Le document des garanties est transmis à la rentrée.

■ **Adhésion à l'Association des Parents d'Elèves :**

La cotisation locale d'adhésion à l'Association des Parents d'élèves de l'ensemble scolaire St Aubin La Salle est automatiquement portée sur la facture en début d'année scolaire sauf avis contraire de votre part par courrier adressé au chef d'établissement. Le montant est de 5€.

■ **A.P.E.L. Nationale et Revue Lasallienne :**

Vous pourrez adhérer à l'A.P.E.L. nationale et/ou vous abonner au magazine « **La Salle Liens International** » à l'aide des coupons réponses transmis à cet effet à la rentrée.

■ **Livres et équipement :**

Selon les filières, l'achat de livres ou fournitures pourra vous être demandé à la rentrée scolaire. Pour certaines classes de STS, des livres spécifiques seront fournis et facturés au cours de l'année scolaire (notamment dans les filières CGO, SN). De plus un livre de français sera mis à la disposition de chaque étudiant gratuitement à l'année et devra être restitué en bon état. Tout livre perdu ou détérioré sera facturé à la famille.



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT AUBIN LA SALLE
 14 Rue Hélène Boucher
 BP 30139
 49181 VERRIERES EN ANJOU Cedex

Tel : 02.41.33.43.00 Fax : 02.41.33.45.01

Email : contact@saintaubinlasalle.fr
 Site : www.saintaubinlasalle.fr

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Année 2020 -2021

TARIF MENSUEL DES FRAIS DE SCOLARITE

	BTS	CPGE
1 ^{er} Versement à l'inscription	140.00€	166.00€
Contribution des familles Mensualités (sur 9 mois) d'octobre à juin	135.00€	158.00€
Il faut rajouter à ces tarifs la cotisation APEL et le forfait culturel		

TARIF RESTAURATION

Type de repas	Montant
Petit Déjeuner	1,43€
Déjeuner	4,22€
Avec badge à recharger au préalable	

Diners	Forfait 4 dîners hebdomadaires
Facturation par période, voir le document d'informations comptabilité	

MANDAT de Prélèvement SEPA (Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire)

Référence unique du mandat (Ne rien inscrire dans ces cases)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'OGEC ST AUBIN LA SALLE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'OGEC ST AUBIN LA SALLE sis à VERRIERES EN ANJOU.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

Votre NOM et prénom

NOM de l'élève et classe

Votre adresse :

Numéro et nom de la rue.....

Code postal et ville

Pays

Coordonnées de votre compte :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN :

Code international d'identification de votre banque - BIC :

Créancier

Nom	OGEC ST AUBIN LA SALLE
Identifiant ICS	FR18ZZZ417562
Numéro et nom de la rue	Rue Hélène Boucher BP 30139
Code postal et Ville	49481 VERRIERES EN ANJOU
Pays	France

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à (Lieu) : Le :

Signature(s)

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque